

Contrat de travail en SVT

Pour réussir en Sciences de la Vie et de la Terre, je dois :

- venir en classe avec mon matériel (cahier, trousse ...),
- participer sérieusement et activement aux activités de la classe, noter soigneusement et complètement le cours dans mon cahier,
- apprendre ma leçon plusieurs fois, au minimum après et/ou avant chaque cours de SVT sans exception. Voir la fiche précédente.

Ceci est valable pour toute l'année. Pour ne pas perdre de temps, il ne sera pas noté, toutes les semaines, dans le cahier de texte, qu'il y a la leçon à apprendre car il y a TOUJOURS la leçon à apprendre.

L'élève

Les parents

Le professeur